Comité du Loir-et-Cher

Coupe du Futur 3

Date : **Samedi 17 mars 2018**	Lieu : **Vendôme**	Nombre de lignes d'eau : 4
Engagements sur Extranat avant le 15 mars 2018		

➢ **Règlement :**

- Les nageurs peuvent s'engager sur 3 épreuves individuelles maximum.
- Un nageur ne peut faire partie que d'une seule équipe de relais.
- **Il n'y a pas de disqualification.**
- **Compétition réservé aux non titulaire du pass'compétition né en 2004 et Après.**

➢ **Récompenses :**

Les 3 premiers seront récompensés en 2008 et avant ainsi qu'en 2009 et après, tous les participant recevront une médaille à l'issue de la compétition.
Les trois premiers relais seront récompensés.

➢ **Officiel :**

Chaque club est tenu de fournir au minimum deux officiels.

Programme

Ouverture des portes	14h
Début des épreuves	14h30
Épreuves ☛	Test water polo et test plongeon. 200 NL 50 Dos 50 Brasse 50 NL 50 Pap Pass'compétition Relais 4 X 50 NL mixtes

COMPETITION D'ANIMATION PEDAGOGIQUE